

LES SUBSAHARIENS ENTRE TRANSIT AU MAROC ET IMMIGRATION CLANDESTINE EN ESPAGNE

*Ali Faleh, Mohamed Bokbot, Mokhlis Derkaoui Alaoui**

Université Sidi Mohamed Benabdellah
Fes (Maroc)

RÉSUMÉ

La migration irrégulière devient la forme dominante des flux migratoires à destination des pays de l'Union Européenne, elle altère les relations entre les deux riverains du Détroit de Gibraltar: le Maroc et l'Espagne. Le présent article préconise l'analyse du flux migratoire subsaharien en transit au Maroc, la description du profil sociodémographique des migrants, ainsi que la connaissance des motifs de départ, des itinéraires et des conditions de vie au Maroc des ressortissants subsahariens ainsi que leurs aspirations.

Mots clés: immigration clandestine, subsahariens, Maroc, Espagne, profil des migrants, raisons de départ, itinéraires, perspectives.

RESUMEN

La migración irregular llega a ser la forma dominante de los flujos migratorios con destino a los países de la Unión Europea, y altera las relaciones entre las dos riveras del Estrecho de Gibraltar: Marruecos y España. El presente artículo aborda el análisis del flujo migratorio subsahariano en tránsito por Marruecos, la descripción del perfil sociodemográfico de los migrantes, así como el conocimiento de los motivos de partida, itinerarios y condiciones de vida en Marruecos de los retornados subsaharianos así como sus aspiraciones.

Palabras clave: inmigración clandestina, subsaharianos, Marruecos, perfil de migrantes, razones de salida, itinerarios, perspectivas.

Fecha de recepción: 19 de noviembre de 2008. Fecha de aceptación: 16 de julio de 2009.

* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Saïs-Fes, Université Sidi Mohamed Benabdellah. BP: 59, Route d'Imouzer, 30000-Fes (Maroc). falehali2001@yahoo.fr

INTRODUCTION

Le flux migratoire des subsahariens transitant au Maroc pour atteindre l'Espagne a commencé au milieu des années 1980, puis est devenu plus intense depuis le début des années 1990. Le Maroc qui a été toujours fidèle à sa vocation de pays d'émigration est devenu un point de passage du Sud vers le Nord, voire un territoire d'immigration pour ces migrants issus des pays du sud du Sahara. Une enquête récente (AMERM, 2007) estime le nombre de migrants subsahariens en situation clandestine sur le territoire marocain entre 10 à 15 milles personnes.

L'immigration clandestine des subsahariens est la conséquence de la conjonction d'un ensemble de facteurs d'ordre économique (exubérance démographique, précarisation des ressources, accentuation de la pauvreté), politique (troubles et conflits inter et intra pays), et réglementaire (généralisation de l'obligation des visas, mise en place de l'espace Schengen, instauration du système intégré de vigilance extérieure (Chigueur & Faleh 1997)). La situation géographique du Maroc, comme étant le pays africain le plus proche de l'Europe, explique cette mobilité humaine, qui emprunte des voies clandestines, vu la facilité d'accès au pays par les frontières algéro-marocaines.

Dans ce cadre, cet article vise à présenter les résultats de l'enquête effectuée en février 2008 à la ville d'Oujda au Nord Est du pays, qui est le point de passage de la majorité des migrants, vu sa situation aux frontières algéro-marocaines et sa proximité de Melilla (130 km). Elle abrite ainsi une grande concentration de subsahariens à la cité universitaire, à la forêt avoisinante de Sidi Maafa et quelques autres quartiers de la ville. Cette enquête a concerné un échantillon de 100 personnes prenant en compte les différentes nationalités des subsahariens.

1. LES ASPECTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE DES SUBSAHARIENS EN TRANSIT AU MAROC

Ces aspects sociodémographiques concernent l'identification des tranches d'âges, la situation matrimoniale, la nationalité, le niveau d'instruction et les types d'activités exercées avant l'émigration.

a) Une émigration jeune et masculine

La majorité des migrants sont des hommes jeunes, ainsi l'enquête révèle que 90 % des personnes interviewées avaient moins de 30 ans. Les migrants les plus âgés ne dépassent pas les 35 ans (fig. 1).

En effet, le jeune âge des migrants s'explique par la forte volonté de réaliser un tel projet d'immigration, l'esprit d'aventure et l'envie de quitter la situation de «mal vivre» en Afrique, espérant commencer «une vie nouvelle» ailleurs. Par contre, la faible proportion des personnes âgées de plus de 30 ans s'explique par la difficulté d'un tel parcours qui exige une bonne santé et les capacités physiques permettant supporter les aléas et les conditions du voyage.

En outre, 82% des migrants rencontrés étaient des célibataires, sans pour autant omettre que parmi eux on trouve des mariés accompagnés de leurs enfants.

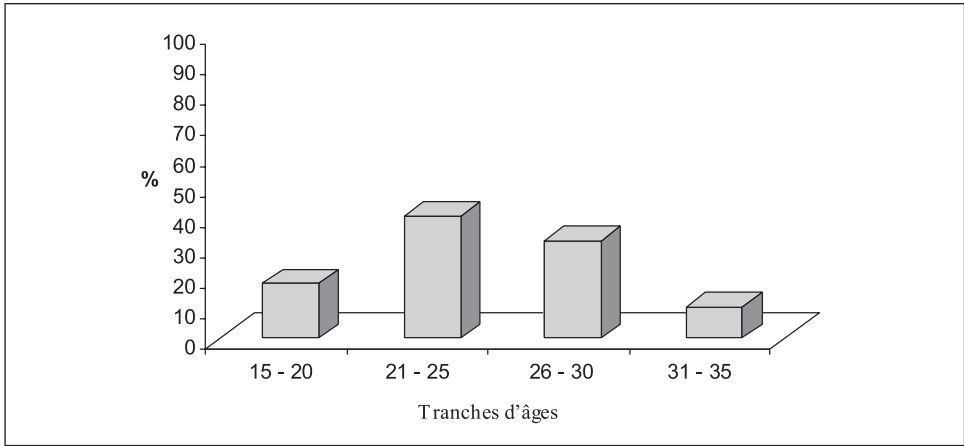


FIGURE 1
Répartition des migrants selon les tranches d'âges.

b) Pays d'origine

L'enquête effectuée ne permet pas forcément de collecter des informations sûres et exactes ni sur le nombre des migrants subsahariens en général ni sur leurs pays d'origine ou leurs nationalités. La population des clandestins en transit au Maroc est, d'un côté, une population très fluctuante, difficile à quantifier, d'un autre côté, certains migrants déclarent une fausse nationalité par peur d'être refoulés ou bien pour obtenir le statut de réfugié.

Pourtant, et par rapport aux autres nationalités, les nigériens —d'après les informations recueillies— semblent être les plus nombreux (32%), viennent les ivoiriens en seconde place (16%), puis les camerounais (14%) et les maliens (12%). Les ressortissants du Ghana, de Guinée, du Sierra Leone, du Liberia, du Niger, du Togo et du Bénin représentent ensemble le quart de la communauté irrégulière en transit au Maroc (Fig. 2).

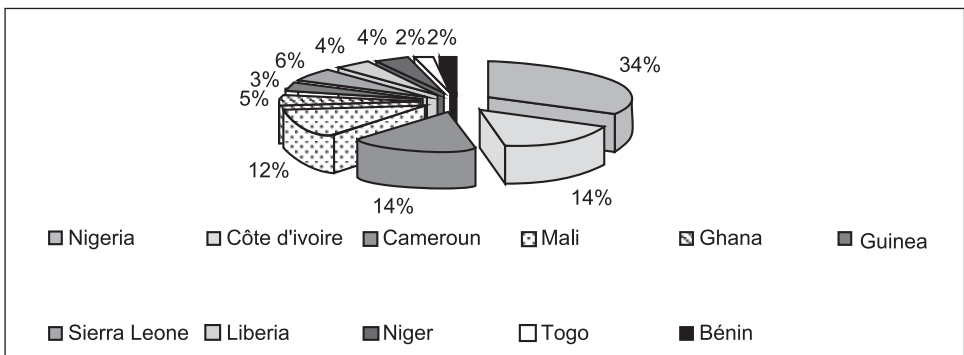


FIGURE 2
Répartition des migrants selon leur pays d'origine.

La plupart des migrants rencontrés (74%) ne disposaient pas de documents d'identité, et ce parce qu'ils ne les avaient pas dès leur départ, ou bien avaient été soit perdus soit volés lors du voyage, ou encore réquisitionnés par les autorités des différents pays traversés. Les interviewés ne confessent guère qu'ils se sont débarrassés de leurs documents afin de rendre difficile l'identification de leur nationalité, et échapper ainsi à un rapatriement rapide.

c) Des émigrés de plus en plus instruits

Les migrants clandestins originaires du Sud du Sahara, jadis personnes analphabètes ou ayant un niveau de formation généralement bas, sont de plus en plus instruits. 66% d'entre eux avaient été au secondaire et 26% avaient suivi des études supérieures, tandis que 18% seulement n'avaient pas du tout été scolarisés. Cette tendance qui fait que les migrants sont de plus en plus instruits a été soulevée par l'enquête du BIT (2002).

Il est à signaler que le fait que les migrants sont de plus en plus qualifiés et formés, crée chez eux des attentes plus importantes en rapport à l'emploi, au revenu et aux conditions de vie.

d) La situation professionnelle des migrants avant le départ

D'après l'enquête menée sur le terrain, on remarque une prédominance des emplois liés au commerce, l'artisanat et les services, puisque 54% des migrants ont déclaré être commerçants ou artisans. Par contre, un peu plus du quart de l'échantillon sont chômeurs (Fig. 3).

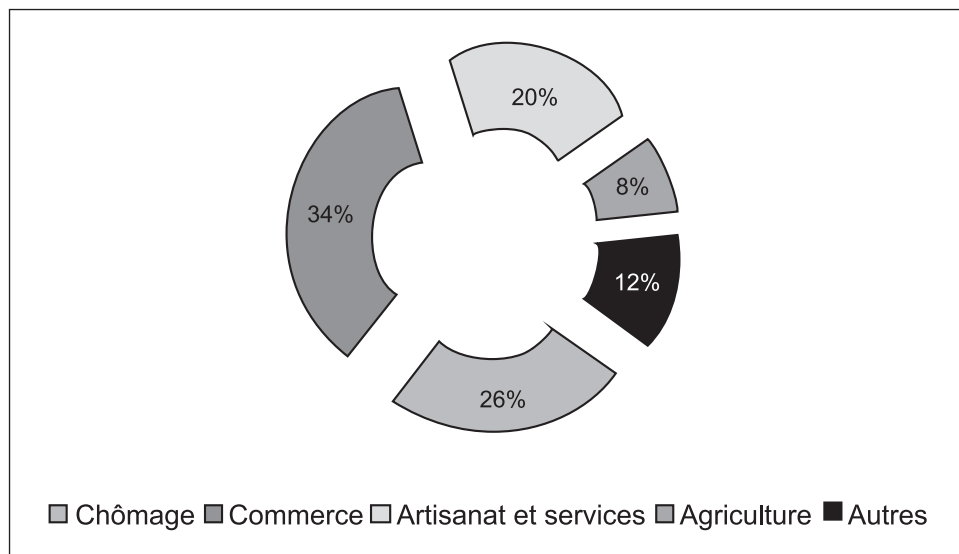


FIGURE 3
Types d'activités antérieures à l'émigration

La forte présence des commerçants dans la communauté migrante s'explique par leur compétence circulatoire et communicationnelle. Généralement, leur occupation les a conduit à effectuer des voyages assez nombreux, ce qui leur permet d'avoir plus d'expérience et de courage pour entreprendre le projet de l'immigration. Par contre les agriculteurs, plus conservateurs et peu enclins à l'aventure, s'attachent très fort à leurs terres et restent enclavés dans leurs régions lointaines des voies de communication, ce qui explique leur faible proportion.

2. LES RAISONS DE DÉPART DU PAYS D'ORIGINE

Afin de comprendre ce phénomène, il faut d'abord connaître ses causes. La migration est loin d'être une aventure hasardeuse et spontanée. L'acte d'émigrer est le fruit de la conjonction de plusieurs facteurs économiques, psychosociaux et politiques.

Le tableau N°1 présente les deux principales catégories de raisons de l'émigration subsaharienne.

TABLEAU 1
Les raisons de départ du pays d'origine

Raisons de départ	%
Raisons économiques	64
Raisons de sécurité	36
Total	100

a) Une pauvreté qui s'accroît en diffusant un «mal vivre»

La situation économique du continent africain joue depuis quelques années un rôle de plus en plus répulsif sur une grande partie de sa population, qui vit encore dans une période d'exubérance démographique. La pauvreté s'amplifie comme nulle part ailleurs au monde. Les gents qui ont une dépense égale ou inférieure à un dollar américain par jour dépasse la moitié des habitants du continent, les affamés deviennent de plus en plus nombreux. L'Afrique subsaharienne paie le plus lourd tribut: 186 millions personnes y sont en permanence gravement sous-alimentés, soit 34% de la population totale de la région. (Ziegler, 2006)

Cette situation économique et sociale en Afrique s'inscrit, depuis les années 1980, dans une dynamique de recul économique et de régression au niveau du développement. C'est pour cette raison que 82% des subsahariens rencontrés estiment que la situation économique de leurs pays est instable. Selon une étude récente (A.M.E.R.M. 2007), la raison principale ayant poussé les migrants à quitter leurs pays reste pour 81% l'insuffisance du revenu pour subvenir aux besoins de leurs familles; 86% parlent du manque de perspectives économiques au pays natal. Le facteur économique intervient donc fortement dans la décision d'entamer une aventure périlleuse à la recherche d'autres horizons moins sombres. Selon cette même étude, 32% des migrants disent avoir quitté leur pays pour des raisons de sécurité.

b) Des conflits de plus en plus nombreux

Parmi les personnes interviewées lors de l'enquête, 36% ont exposé spontanément les raisons de départ relatives à la situation sécuritaire de leurs pays. Les raisons invoquées varient des persécutions politiques ou ethniques personnalisées à des craintes plus générales liées au contexte du pays ou à la guerre. L'enquête effectuée par la Cimade (2004) considère que les migrants qui exposent des raisons de départ relatives à des persécutions politiques ou de guerre s'élèvent à 55%.

En effet, l'Afrique subsaharienne comportant plus de 10% de la population mondiale abrite presque la moitié des conflits armés dans le monde. Plusieurs pays ont souffert et souffrent encore des conséquences des troubles politiques, des guerres inter et intra étatiques, des conflits interethniques et des coups d'Etat incessants.

Parmi ces pays, on trouve ceux qui sont les plus pourvoyeurs de migrants: le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Liberia, la Sierra Leone etc.

Les conséquences de cette instabilité politique et de ce manque de sécurité, ne se limitent pas aux menaces à la paix sociale et à l'intégrité physique des personnes, mais pire encore, les guerres civiles ou interétatiques ruinent les trésors publics, détruisent les ressources et richesses des pays, et empêchent les investissements nationaux et étrangers, réduisant ainsi fortement les chances de tout développement qui répondrait aux besoins des populations en infrastructures, en éducation et services de santé ou en création d'emplois.

Ainsi, le politique rejoint l'économique pour durcir cette situation de «mal vivre» qui poussent une partie de la jeunesse subsaharienne à quitter son pays natal, pour aller chercher une vie meilleure, hors même de l'ensemble du continent quel qu'en soient le prix et les dangers.

3. CONTEXTE DU VOYAGE ET ITINÉRAIRE

La décision d'émigrer est loin d'être prise au hasard, au contraire elle est le produit d'une réflexion mûre, amenant à un acte entrepris suite à une préparation à la fois matérielle, sociale et psychologique. La migration clandestine nécessite donc une longue préparation, une organisation minutieuse et une multitude d'intervenants. Le candidat au départ rassemble suffisamment de connaissances et d'informations à propos du trajet, des personnes ou des lieux à fréquenter, et même des difficultés possibles à affronter.

A partir de l'enquête, on est à même d'éclairer le contexte de l'aventure des subsahariens à travers les étendues séparant leur pays et la côte méditerranéenne du Maroc.

a) Le chemin au Maroc se fait essentiellement par la voie terrestre

La migration clandestine jusqu'au Maroc peut prendre deux types d'itinéraires: par voie terrestre ou par voie aérienne. Les résultats de l'enquête montrent que 96% des migrants ont accédé au Maroc par la voie terrestre, et plus précisément par la région de l'oriental. Ce chiffre est très proche de celui présenté par une enquête antérieure (Lahlou, 2006). Après avoir parcouru le Sahara algérien, la majorité des migrants pénètrent dans le pays

par la frontière maroco-algérienne au nord-Est. Le passage entre les deux pays se fait entre la ville algérienne de Maghnia et la ville marocaine d'Oujda (15 km).

Pendant, les migrants qui ont plus de moyens (4%) entrent au Maroc par la voie aérienne via l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Dans ce cas, ces migrants ont obtenu un visa d'entrée au pays, à l'exception des ressortissants de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal qui en sont dispensés. Une fois au Maroc, ces nouveaux arrivants se débarrassent de leurs documents d'identité et commencent leurs tentatives de passer en Espagne clandestinement.

b) Description des itinéraires

Comme il est déjà indiqué ci-dessus, plus de 9 migrants sur 10 ont déclaré avoir traversé le Sahara après avoir passé par le Mali et/ou le Niger, puis l'Algérie avant d'accéder enfin au Maroc. Si les chemins qui mènent au Maroc depuis l'Afrique subsaharienne sont multiples, certaines villes semblent être des points de transit essentiels pour la quasi totalité des migrants. Ces villes sont: Bamako, Ségou, Gao et Kidal au Mali, Niamey et Agadez au Niger, puis, Tamanrasset et Maghnia en Algérie.

Aucun des migrants n'a fait son entrée au Maroc par la Mauritanie, plus périlleuse soit elle, cette traversée n'a jamais été évoquée, elle est impossible à faire selon ces subsahariens.

Pour les migrants venus de la République Démocratique du Congo, le chemin migratoire passe par la République Centre Africaine, puis le Cameroun, le Nigeria, le Niger et l'Algérie. Pour ceux qui sont venus de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo, le voyage se fait par le Burkina Faso, le Mali et l'Algérie. Les guinéens passent par le Mali puis l'Algérie (Fig. 4).

L'enquête a, par ailleurs, montré que le voyage, dès le départ des pays subsahariens jusqu'à l'arrivée au Mali ou au Niger, semble être individuel ou sous forme de petits groupes de personnes voyageant ensemble pour des raisons de sécurité, sans avoir recours aux services de «passeurs». Mais à partir du territoire malien ou nigérien, le voyage commence à s'organiser avec l'aide de réseaux de «guides», surtout pour passer la frontière algéro-maliène ou algéro-nigérienne. Ce passage des frontières se fait par des véhicules Land-Rover et/ou de camions assurant le transport de marchandises et des personnes vers l'Algérie. Les équipages de ces véhicules sont constitués de Touaregs, que ce soit au Mali ou au Niger.

Les passeurs accompagnent également les migrants pour entamer la traversée entre l'Algérie et le Maroc. Ce passage se fait pendant la nuit entre la ville algérienne de Maghnia et la ville marocaine d'Oujda. Dans ce cas les passeurs sont de nationalité algérienne ou marocaine, et parfois même des passeurs appartenants aux communautés nationales des subsahariens.

Ainsi, nous constatons que des réseaux bien articulés se sont constitués tout au long de la route des subsahariens vers le Nord, rendant le phénomène complexe et nécessitant la collaboration de tous les états concernés pour y remédier, sous peine de poser davantage de problèmes.

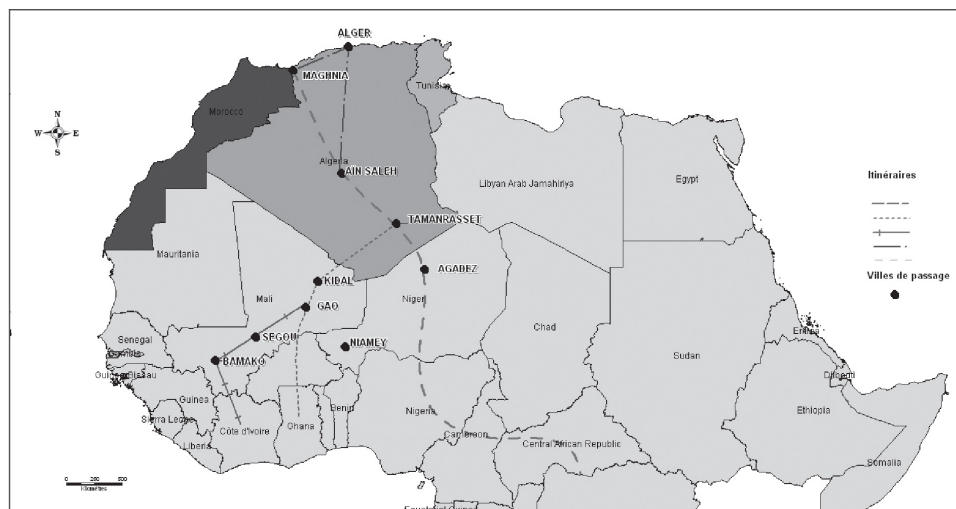


FIGURE 4
Itinéraires et principales étapes de l'émigration subsaharienne.

c) Durée et coût du voyage

— *Un long trajet à parcourir*

Le parcours des migrants est particulièrement long, 32 % des enquêtés ont passé plus d'un an pour arriver au Maroc, 58 % ont passé plus de 6 mois (Tab. 2). La longueur du parcours s'explique par les distances énormes à parcourir (4000 à 8000 km), et par le fait que le voyage se fait en véhicules et/ou à pied.

En plus, les difficultés rencontrées pendant le voyage, précisément le manque d'argent, oblige un nombre assez important de migrants à s'arrêter pour travailler en Algérie afin de faire des économies leur permettant de continuer le chemin.

TABLEAU 2
Durée du voyage des migrants jusqu'au Maroc

La durée du voyage	Le nombre	%
< 1 Mois	16	16
[1 Mois - 3 mois]	18	18
[3 mois - 6 mois]	8	8
[6 mois - 1 an]	26	26
> 1 an	32	32
Total	100	100

— *Coût du voyage: 700 euro en moyenne*

En général, pour les migrants accédant au Maroc par la voie terrestre après avoir passé par l'Algérie, le trajet entre le pays d'origine et le Maroc coûte en moyenne 700 Euros. 40% des migrants disent avoir dépensé plus de 1000 Euros pour arriver jusqu'à la ville d'Oujda. Cette somme est dépensée essentiellement pour payer le transport, les passeurs, et répondre aux besoins élémentaires du migrant (Tab. 3).

Il en ressort que malgré leur pauvreté, la somme requise pour l'aventure n'est pas exorbitante, ce qui encourage ces jeunes gens à «l'investir» dans une telle opération.

TABLEAU 3
Coût du parcours des migrants jusqu'au Maroc

Coût du voyage (En Euro)	Le nombre	%
100	4	4
[100 - 300]	20	20
[300 - 600]	10	10
[600 - 1000]	26	26
> 1000	40	40
Le total	100	100

d) Le chemin vers le Nord: périlleux et dangereux

Avant de faire le départ du village (ou de la ville) natal(e), chaque migrant prépare très bien son voyage, faisant des économies ou empruntant de l'argent, mais aussi en cherchant les informations et les conseils des plus expérimentés en la matière: en l'occurrence ceux qui sont déjà partis (frères, voisins, amis...). Ces derniers transfèrent leurs connaissances aux nouveaux candidats à «l'aventure». L'essentiel de ces informations se rapporte aux itinéraires, aux coûts, aux réseaux, aux dangers probables et aux risques à éviter.

Cependant, malgré leur dispositif préparatoire, tous les migrants rencontrés avouent qu'ils ont surpassé des difficultés énormes, au risque souvent de leurs vies.

Ils évoquent ainsi que parfois les chauffeurs-passeurs connaissent mal le trajet, ou essaient d'emprunter des pistes peu fréquentées afin d'éviter les contrôles frontaliers au risque réel d'égarement. Les pannes mécaniques ou de carburant, lorsqu'elles surviennent en plein désert, sont souvent mortelles.

D'autre part, l'enquête terrain révèle que 92% des migrants ont souffert de la faim et de la soif, 60% ont été victimes d'agressions ou d'arnaques, que ce soit de la part des autochtones des pays traversés ou des ressortissants d'autres communautés migrantes, et 41% ont été dépouillés de leurs biens et/ou de leur argent, 30% ont souffert de maladies diverses.

Le périple des subsahariens à travers le grand Sahara, aussi périlleux soit-il, ne paraît pas dissuader ces malheureux, la tentation est tellement forte qu'ils ne se soucient pas suffisamment de tels dangers.

4. SÉJOUR, CONDITIONS DE VIE ET PERSPECTIVES

Après un long et difficile voyage, les migrants subsahariens en transit au Maroc se trouvent dans une situation de détresse, face au verrouillage des frontières sud de l'Europe les privant de gagner leur Eldorado d'un côté, et le paradoxe refus de retourner au pays d'origine de l'autre. Leur séjour au Maroc se caractérise de ce fait par une grande précarité et une souffrance prolongée suivant la durée et les conditions.

a) Durée de séjour

La durée du séjour au Maroc varie d'un mois à plus de 3 ans. 40% des migrants ont passé plus d'un an au pays, alors que la durée de séjour de 48% parmi eux varie de 3 mois à un an (Tab. 4)

TABLEAU 4
Durée de séjour des migrants au Maroc

Durée de vie au Maroc	Le nombre	%
[1 mois - 3 Mois]	12	12
[3 mois - 1 an]	48	48
[1 an - 2 ans]	10	10
[2 ans - 3 ans]	16	16
> 3 ans	14	14
Total	100	100

Le durcissement des contrôles frontaliers a obligé les migrants subsahariens à prolonger leurs séjours au Maroc en une attente de plusieurs mois, voire plusieurs années, espérant l'opportunité de rejoindre «l'Eldorado» européen. Cependant, cette installation de plus en plus longue accroît le désespoir des migrants, vu la conviction que le départ à partir du Maroc vers l'Espagne devient de plus en plus difficile.

La grande majorité des migrants rencontrés s'installent dans les quartiers périphériques septentrionaux de la ville d'Oujda, surtout à la cité universitaire. Le choix de cet endroit n'est pas dû au hasard: il est en premier lieu protégé de toute intrusion de la police, et y jouissent de la complicité et la solidarité des étudiants, leur garantissant ainsi un refuge lorsqu'ils sont interpellés par les forces de l'ordre marocaine. 74% des migrants rencontrés ont été expulsés hors des frontières au moins deux fois, tandis que 32% ont été refoulés plus de 4 fois.

Mais malgré le risque permanent du refoulement, les migrants gardent toujours l'espoir de pouvoir atteindre l'autre rive de la Méditerranée.

b) Conditions de vie

En général, la majorité des migrants vivent dans des conditions de pauvreté et de précarité extrême à cause de l'insuffisance des moyens dont ils disposent par rapport à l'importance de leurs besoins. L'installation de plus en plus longue dans le temps épuise leurs économies, surtout qu'il est quasi impossible de trouver un emploi même dans des activités informelles.

La situation économique du Maroc, marquée par un taux de chômage élevé, ne permet pas aux migrants subsahariens en situation irrégulière de travailler. A Oujda, derrière un muret de la cité universitaire, dans une sorte de petits bois, et dans la forêt avoisinante de Sidi Maafa, les migrants ont installé leur campement, sans aliments, sans toit, en proie aux intempéries, et sans assistance sanitaire adéquate.

Le choix de ces camps par les migrants s'explique par les difficultés rencontrées de vivre en ville ou à cause de leurs économies médiocres.

A propos des moyens de survie, 64% des migrants rencontrés vivent de la mendicité, 24% d'entre eux reçoivent des aides de leurs familles. Ces aides familiales ne cessent de se réduire avec le temps à cause du prolongement de la durée de séjour au Maroc.

Il est très significatif de souligner que face à cette situation de précarité vécue dans les camps, les subsahariens ont réussi à établir une structure organisationnelle et une solidarité ordonnée entre eux. Ils s'organisent en collectif basé sur leurs points communs : leur origine subsaharienne, leur situation clandestine et leur but d'atteindre l'autre rive de la Méditerranée.

Leurs projets migratoires se ressemblent et les rassemblent (Alioua, 2004). Le déroulement de l'enquête a confirmé que les subsahariens se sont regroupés avant tout par nationalité. Chaque communauté dispose d'un petit nombre de cabanes faites de bois, de cartons et de bâches en plastique. Parfois on trouve des groupes intercommunautaires qui s'organisent selon l'appartenance religieuse: musulmans d'un côté, chrétiens de l'autre. Cette communautarisation facilite la circulation de l'information au sein de chaque groupe et accroît la solidarité entre ses individus, puisque les compétences de chaque migrant sont mises au profit de l'intérêt de la communauté. Les tensions entre les communautés semblent minimales, ils s'entendent entre eux et essaient d'éviter les bagarres, les insultes et les arnaques.

Un autre volet de l'enquête se rapporte aux relations des migrants avec les marocains, 66% des migrants avouent que ces relations sont généralement bonnes, et que les marocains sont pour la plupart accueillants et agréables et leurs témoignent du respect ; par contre 32% d'entre eux pensent que les marocains les considèrent comme inférieurs et sont de ce fait l'objet de leur mépris. 2% des interviewés affirment avoir été victimes de comportements racistes de la part des marocains.

Cet état de fait accompagne en réalité un profond sentiment d'abandon, d'exclusion et de racisme, même s'il semble exister une certaine tolérance de la part des marocains envers ces migrants subsahariens. Ces personnes ont dû traverser l'Afrique au cours d'un long voyage peineux, pour se retrouver au Maroc victimes de conditions dures et parfois inhumaines, suscitant des sentiments et des comportements divers de la part de leurs hôtes.

c) Perspectives

La quasi-totalité des migrants interrogés pensent qu'il est extrêmement difficile de franchir les frontières espagnoles, que ce soit par la Méditerranée ou par Ceuta et Mèlillia. C'est pour cette raison qu'il règne chez eux un sentiment d'être en quelque sorte «bloqués»: l'Europe est devenue une forteresse presque inaccessible, et le coût d'une «traversée assurée» est de plus en plus cher. Les migrants estiment qu'il faut avoir beaucoup de chance pour échapper aux contrôles frontaliers tant terrestres que marins.

Il est évident que la majorité des migrants ne souhaite pas rester au Maroc, ainsi 80% des interviewés (Fig. 5) entendent réaliser leur projet migratoire coûte que coûte, car pour eux, et malgré la forte précarité de leurs conditions de vie au Maroc aggravées par la diminution des possibilités de recevoir des aides familiales, il n'existe pas d'autre alternative que le passage en Europe.

Les stratégies de passage des frontières qui frisent la folie sont interprétées par les candidats à l'exode comme un refus de la mort sociale (Dempa Fall, 2008). Les migrants subsahariens, même s'ils se sentent quelque part piégés au Maroc, estiment qu'il n'est pas question de reculer ou désister quelques soient les conséquences et les dangers courus. Un slogan scandé par un jeune sénégalais résume cette obstination: «Barça ou barsaq» (Barcelone ou la mort).

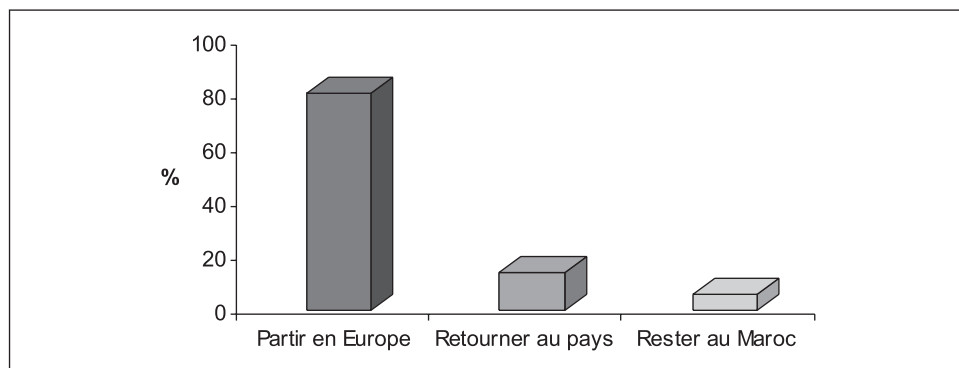


FIGURE 5
Perspectives des migrants.

Les raisons de cette obstination résident dans le fait que le projet migratoire n'est pas seulement un exploit ou projet individuel, mais surtout un investissement familial et un espoir collectif. Ainsi il est inconcevable pour tout subsaharien de retourner bredouille au pays, sous peine de honte et de mépris social.

Cependant, on ne manque pas ceux des migrants qui veulent retourner dans leur pays (14%), et s'accordent encore un peu plus de temps d'attente pour commencer le chemin de retour. Pour le faire, il suffit de se laisser arrêter par les autorités et tenter la chance d'être rapatriés par voie aérienne, sinon le refoulement vers le territoire algérien d'où on

emprunte le chemin de retour au pays par voie terrestre, travaillant chemin faisant pour assurer le coût du voyage.

Une troisième catégorie de migrants, soit 6% de l'échantillon, déclare que s'ils ne parvenaient pas à «passer» en Espagne, ils resteraient au Maroc. Pour eux le retour au pays n'est pas envisageable, vu la longueur et les difficultés du chemin, la honte ressentie d'avoir échoué «la traversée», et puis l'absence de ressources pour entamer le voyage de retour.

CONCLUSION

L'immigration clandestine des subsahariens à travers et vers le Maroc est certes une problématique difficile à cerner tant au niveau qualitatif que quantitatif. Elle est un phénomène assez complexe qui acquiert de plus en plus d'importance dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée. La persistance des déséquilibres démographiques et des inégalités économiques entre l'Afrique et l'Europe laisse présager le maintien de la propension à émigrer, cette dernière est alimentée par des facteurs structurels aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays de destination.

Si la migration est, généralement, le résultat de l'incapacité des politiques économiques et sociales à répondre aux attentes des populations qui se voient alors dans l'obligation de chercher d'autres alternatives, son caractère clandestin est dû au renforcement du dispositif de surveillance des frontières, ce qui amène les migrants à diversifier les formes des tentatives de «passage»; les assauts contre les barrières barbelées de Ceuta et Mélélla sont une expression désespérée de ces migrants en situation de détresse profonde. D'autres se trouvent dans l'obligation de changer leurs itinéraires en s'orientant de plus en plus vers le sud pour atteindre les îles Canaries. Et malgré le caractère périlleux du voyage et les difficultés rencontrées lors du séjour au Maroc, il apparaît que ces «aventuriers» gardent toujours l'espoir de pouvoir s'en sortir.

C'est Alfred Sauvy qui disait: «ou bien les richesses iront là où sont les hommes ou bien ce seront les hommes qui iront là où sont les richesses». Avec ses termes simples et pertinents, la question de l'immigration interpelle à la fois les gouvernements africains et européens pour tenter de remédier à cette hémorragie. Le phénomène nécessite d'agir sur les causes profondes qui l'engendrent et le maintiennent, par un processus de développement soutenu dans les pays de départ. La question de l'immigration clandestine doit être abordée en commun dans une perspective plus globale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIOUA, M. (2004): «La migration transnationale des africains subsahariens». Univ. Toulouse le Mirail: mémoire de DEA en sociologie.
- B.I.T. (2002): «L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc». *Cahiers des migrations internationales*, N: 54.
- CHIGUEUR, M. & FALEH, A. (1997): L'émigration marocaine vers l'Europe: fluctuation et perspectives; *Cahiers de CEMMM*, N: 5 Publication de l'Université Mohamed Ier, Oujda, N: 11.

- DEMPA FALL, P. (2008): «Le mbëkk ou migration clandestine des subsahariens vers les Iles Canaries», communication au colloque international organisé par le CERMID à Casablanca, Maroc, 18-19 juin.
- LAHLOU, M. (2006): «L'année migratoire 2006, vue à partir du Maroc», texte fait dans le cadre du projet CARIM, Institut universitaire européen, Florence.
- AMERM Première enquête sur le phénomène migratoire des subsahariens transitant par le Maroc, l'Opinion du 26/27 janvier 2008.
- ZIEGLER, J. (2006): «Faire reconnaître le droit à l'alimentation», Jeune Afrique, *l'état de l'Afrique 2006, Hors série N: 12*.